

Communiqué de presse

Le 3 juin 2015

Une nouvelle antenne de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) est inaugurée à Douai, par M. Daniel CADOUX, Président du Conseil d'administration et M. Michel PASCAL, Directeur Général, en présence de M. Frédéric CHEREAU, Maire de Douai, de M. Christian POIRET, Président de la communauté d'agglomération, de M Jacques DESTOUCHES sous-préfet de Douai, d'élus locaux, de M. Jacques Vernier président de la SOGINORPA et M. SOYEZ, Directeur général.

L'agence en faisant le choix de s'implanter à Douai, souhaite être au plus proche de ses bénéficiaires ; plus de 15000 anciens mineurs et ayants-droit résident dans le secteur de l'antenne de l'agence, soit une des plus grandes concentrations de mineurs à l'échelle française.

Par ailleurs, le site retenu est proche de la gare et aussi de la rocade minière. L'agence se rapproche aussi de partenaires importants comme la SOGINORPA ou la SIA.

L'antenne de Douai couvre 68 communes dont 6 du Pas de Calais et 10 du Valenciennois. Elle est composée de 10 personnes, assurant une présence de proximité en effectuant des visites à domicile et en accueillant aussi les mineurs dans ses locaux. 2000 personnes ont été vues en 2014.

L'agence aura versé, en 2014, 34 millions d'euros de prestations (prestations chauffage en espèces, avantage logement en espèces, avantage logement en nature, pré retraites, accompagnement social).

Pour mémoire, l'ANGDM est un établissement public créé par la loi n° 2004-105 du 3 février 2004, chargée de garantir au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens mineurs ou conjoints survivants de mineurs.

L'agence a originellement pour mission, la garantie des droits sociaux mais s'y est ajoutée en 2007, la prise en charge des salariés encore en activité ; en 2012 la gestion de l'action sanitaire et sociale et en 2014, la politique de vacances et de loisirs du régime minier de sécurité sociale. L'agence assure aussi, par voie conventionnelle, la gestion de plusieurs populations, telles que les salariés d'Areva mines.

Avec un effectif de 341 ETP, l'agence couvre près de 200 000 bénéficiaires (environ 135 000 bénéficient d'avantages en nature et de pré retraites ; environ 37000 bénéficient de l'action sanitaire et sociale...) et gère près de 120 dispositifs et de nombreux partenariats (593 conventions d'aide à domicile, 169 conventions avec les bailleurs...).

Avec l'ensemble de ces dispositifs, l'agence poursuit son action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, du renouvellement du parc de logements sociaux et de la reconversion des territoires miniers.

A l'échelon national, elle a versé en 2014 :

- 104.2 millions euros de prestations chauffage en espèces à 118086 bénéficiaires
- 108.5 millions euros d'avantage logement en espèces à 79352 bénéficiaires
- 155 millions euros d'avantage logement en nature à 29368 bénéficiaires
- 71.7 millions euros de pré retraite à 9432 bénéficiaires

INAUGURATION DE L'ANTENNE DE DOUAI

299, rue Saint Sulpice Bâtiment l'Arsenal

Le 3 juin à 17 H

DOSSIER DE PRESSE

Présentation et rôle de l'ANGDM

Les missions de l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs :

Créée par la loi n° 2004-105 du 3 février 2004, l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) est un établissement public administratif chargé de garantir, au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens mineurs ou conjoints survivants de mineurs.

L'agence a originellement pour mission, la garantie des droits sociaux. S'y est ajoutée en 2007, la prise en charge des salariés encore en activité, en 2012 la gestion de l'action sanitaire et sociale et en 2014 la politique de vacances et de loisirs, du régime minier de sécurité sociale. L'agence assure aussi, par voie conventionnelle, la gestion de plusieurs populations, telles que les salariés d'Areva mines.

- Garantie des droits sociaux

Dans la continuité des avantages accordés par les compagnies minières à leurs salariés, l'ANGDM garantit, au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens agents des entreprises minières ou ardoisières, en cas de cessation d'activité de ces entreprises, en particulier lorsqu'ils sont retraités. Elle prend également en charge les avantages des salariés des mines et ardoisières encore en activité dès lors que ces entreprises en formulent le souhait. Il s'agit au total d'une centaine de prestations (de chauffage, de logement, de retraite anticipée, d'indemnités de départ à la retraite, de bourses pour frais d'études, etc.).

- Emploi des actifs

L'ANGDM assume également les obligations de l'employeur envers les salariés encore détenteurs d'un contrat de travail en lieu et place des exploitants qui ont cessé définitivement leur activité, comme Charbonnages de France au 1^{er} janvier 2008, ou de ceux qui en font la demande.

- Action sanitaire et sociale

L'ANGDM assure la gestion de l'action sanitaire et sociale (ASS) pour les affiliés au régime minier. L'action sanitaire et sociale représente une vingtaine de prestations individuelles dont la principale, en volume, est l'aide à domicile. Les prestations individuelles se répartissent selon les branches de risque, la part rattachée à la branche vieillesse étant de loin la part la plus importante (plus de 78 %).

- La politique vacances :

Le décret n°2013-260 du 28 mars 2013, a organisé le transfert à l'ANGDM des compétences relatives à la politique de vacances ; ce transfert est effectif depuis le 1^{er} janvier 2014. L'objectif de l'agence est d'offrir à la population minière une réponse adaptée au défi du vieillissement en élargissant son offre de vacances de longue durée et en mettant en œuvre une politique de loisirs comprenant des séjours et activités de proximité en vue de rompre l'isolement.

Par ailleurs, lors de son Conseil d'administration du 14/10/2010, l'agence s'est vue confier la gestion du comité français d'histoire industrielle et sociale de la mine afin d'engager une dynamique nationale visant à promouvoir, en lien avec les institutions culturelles dédiées, l'héritage de la mine en France. A ce titre, l'agence finance et met à disposition de cette instance les moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement.

Quelques chiffres clés :

Fin 2014, l'effectif de l'agence était de 341 ETP pour un budget initial global de 583 M€ (dont 465 M€ de subvention Etat).

L'agence couvre près de 200 000 bénéficiaires potentiels (environ 135 000 bénéficient des avantages en nature et de pré retraites ; environ 37000 bénéficient de l'action sanitaire et sociale...)

Au total, l'agence gère près de 120 dispositifs et de nombreux partenariats (593 conventions d'aide à domicile, 169 conventions avec les bailleurs...).

L'agence a versé en 2014 :

- 104.2 millions euros de prestations chauffage en espèces à 118086 bénéficiaires
- 108.5 millions euros d'avantage logement en espèces à 79352 bénéficiaires
- 155 millions euros d'avantage logement en nature à 29368 bénéficiaires
- 71.7 millions euros de pré retraite à 9432 bénéficiaires

ANTENNE NORD – SITE DU DOUAISIS

Nombre de communes	- l'antenne de Douai couvre 68 communes dont 6 du Pas-de-Calais et 10 du Valenciennois
Effectifs de l'antenne	1 cadre de proximité (assistante sociale) 6 Assistantes sociales (5,80 ETP) 3 secrétaires sociales (2,90 ETP)
Permanences	<p>Depuis, l'arrivée du service social dans les locaux de Douai, l'Antenne régionale Nord-Pas-de-Calais assure une permanence mensuelle tous les deuxième lundis du mois en remplacement de celle de Waziers.</p> <p>Les demandes qui y sont formulées par les bénéficiaires sont relatives aux prestations de logement et de chauffage, aux préretraites, à la mutuelle ainsi qu'à des informations diverses sur les aides d'action sanitaire et sociale.</p> <p>Concernant le logement, le personnel de l'agence renseigne sur les droits et accompagne les bénéficiaires pour des visites de nouveaux domiciles. Plus globalement, l'antenne accompagne les bénéficiaires dans leurs démarches administratives.</p> <p>Elle reçoit en moyenne 11 bénéficiaires à chaque permanence.</p>
Les prestations au 31.12.2014	<ul style="list-style-type: none"> - 8189 bénéficiaires de prestations chauffage en espèces pour un montant versé en 2014 de 7.2 millions euros - 4180 bénéficiaires d'avantage logement en espèces pour un montant versé en 2014 de 5.7 millions euros - 3867 bénéficiaires d'avantage logement en nature pour un montant versé en 2014 de 20.4 millions euros - 98 bénéficiaires de pré retraites pour un montant versé en 2014 de 744 000 euros <p>Soit un montant 2014 de près de 34 millions d'euros sur les 50 millions versés dans le département du Nord.</p>
Nombre de personnes aidées en action sanitaire et sociale	1229 bénéficiaires
Nombre de bénéficiaires potentiels de l'action sanitaire et sociale au 31.12.2014	10 542 bénéficiaires
Nombre de personnes différentes vues par le service social en 2014	1843 personnes
Nombre de personnes suivies	143 personnes
Le travail social	Les assistants sociaux de l'Antenne de Douai notent une augmentation sensible des situations complexes auxquelles sont confrontées les personnes âgées (situations de perte d'autonomie lourde, surendettement, conflits familiaux, etc.) ainsi que de situations relevant de l'épuisement des aidants.
Les partenariats	<p>Les assistants sociaux développent un partenariat riche avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des communes minières du territoire couvert par l'antenne, - la MAIA du Douaisis depuis 1 an, participation aux tables tactiques - CLIC de Douai et Valenciennois pour les communes limitrophes - les réseaux gérontologiques, - L'offre de soins de la CARMI dans le cadre du repérage de la fragilité des bénéficiaires de la prestation d'Aide à Domicile de plus de 75 ans...
Les actions collectives	<p>Les assistantes sociales réalisent des actions collectives en direction de leurs bénéficiaires, par exemple sur la commune de Waziers, une action concerne la mémoire : Réveil des savoirs</p> <p>Elle concerne un groupe d'une quinzaine de bénéficiaires qui souhaitent réveiller leurs capacités mémorielles, développer des actions afin de mobiliser leur mémoire et ainsi améliorer leur quotidien dans une ambiance studieuse et conviviale.</p>

